

ATTESTATIONS DE CYCLES ET CERTIFICATION DES COMPTES DE COLLECTIVITÉS



UN ENJEU DE CONFIANCE ET TRANSPARENCE

Comment assurer la transparence des comptes publics ?

Comment maîtriser et anticiper les risques financiers liés aux baisses de dotations de l'État ?

Quelles sont les marges de manœuvre financière de la collectivité ?

Comment adapter le contrôle interne à l'organisation et aux risques ?

Des élus, un bilan : comment rendre compte et valoriser l'action publique ?



DES SPECIALISTES ET UNE PLURIDISCIPLINARITÉ

Regroupant des experts spécialisés dans le secteur public, aux profils variés et complémentaires, nos équipes vous accompagnent dans une démarche d'attestation de cycles ou de certification des comptes de votre collectivité.

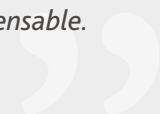


UN AUDIT CENTRÉ SUR L'ESSENTIEL

L'audit reste une mission de confiance réalisée dans un cadre éthique irréprochable. Elle repose sur une démarche pertinente et partagée avec vos services. Notre approche pragmatique est issue de notre expérience du terrain.



Depuis la Loi sur la Sécurité Financière, la sphère publique est entrée dans une nouvelle ère en matière de qualité de l'information financière. Le processus de fiabilisation des comptes des entités publiques se trouve au cœur d'une phase d'expérimentation 2020-2022, introduite par la loi NOTRe du 7 août 2015, qui concerne un panel de 25 collectivités locales volontaires. Le premier bilan de cette expérimentation met en évidence que pour permettre la certification des comptes d'une collectivité, un travail sur l'organisation interne préparatoire, approfondi et échelonné dans le temps est indispensable.



Béatrice LAROCHE
Associée BDO

contact@bdo.fr
www.bdo.fr

Une démarche d'accompagnement complète, de l'audit à blanc aux attestations par cycle, et à la certification légale des comptes de votre collectivité

LES CLÉS POUR RÉUSSIR LA CERTIFICATION DE VOTRE COLLECTIVITÉ

1
DÉFINITION DU CADRE
RÈGLEMENTAIRE
& DES COMPÉTENCES

2
CONTRÔLE INTERNE
ET RECHERCHE DE LA
QUALITÉ COMPTABLE

3
FIABILISATION
DU PATRIMOINE

4
COORDINATION
FORTE ENTRE DGFIP,
DIRECTION ET ÉLUS

5
APPLICATION DU
RÉFÉRENTIEL BUDGÉTAIRE
ET COMPTABLE M57

6
COMPTE FINANCIER
UNIQUE

S'ORIENTER VERS LA CERTIFICATION

Que la certification s'impose à votre collectivité et groupement ou non, nous vous accompagnons dans l'élaboration d'un calendrier réaliste définissant vos axes prioritaires d'intervention et vos objectifs pour tendre vers la certification globale de vos comptes. En préfiguration, nous vous accompagnons dans l'audit de certains cycles (immobilisations, trésorerie, achats et dettes, produits et créances, ...) et pouvons délivrer des attestations.



**POURQUOI
CHOISIR
BDO ?**

- ▶ Réalisez un autodiagnostic de votre collectivité : êtes-vous prêts pour la certification ?
- ▶ Bénéficiez d'une équipe d'experts dédiée et réactive
- ▶ Profitez d'un accompagnement personnalisé et d'une approche au-delà des chiffres

contact@bdo.fr
www.bdo.fr

BDO France, SAS, est membre de BDO International Limited et appartient au réseau international BDO constitué de membres indépendants. BDO est la marque du réseau BDO et de chacun de ses membres.

Copyright © 2022 BDO France. Tous droits réservés.